

Simone de Montmollin, candidate au Conseil des États

INTERVIEW

QUELLES SONT VOS MOTIVATIONS POUR CES ÉLECTIONS FÉDÉRALES ?

Le 23 mai dernier, je lançais ma campagne au Conseil des États accompagnée de mes colistières et colistiers sur la liste du Conseil national. Un moment convivial, rassemblant ville et campagne au cœur du PAV, chez Balestrafic. Un lieu idéal pour partager mes motivations, qui symbolise la Genève qui travaille et entreprend, mais également la Genève de demain qui développe, invente, construit. Candidate à nouveau au Conseil national pour la législature 2023-2027, je me réjouis de porter les valeurs PLR également comme candidate à l'élection au Conseil des États le 22 octobre prochain. Car Genève a besoin d'une représentation équilibrée à la Chambre haute.

RACONTEZ-NOUS VOTRE PARCOURS POLITIQUE !

La politique au service du bien commun

Cela fait maintenant 15 ans que je m'engage pour une politique de droite pragmatique à Genève et à Berne ; d'abord à l'Assemblée constituante puis au Grand Conseil genevois, et actuellement au Parlement fédéral en tant que conseillère nationale depuis décembre 2019. J'y assume la vice-présidence de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) et celle de la délégation suisse auprès du Parlement français (Del-F).

Avant de m'investir en politique à l'âge de 40 ans, j'ai cumulé différentes formations et expériences professionnelles ainsi qu'associatives, puis fondé une famille. C'est à la naissance de ma deuxième fille que j'ai vu la nécessité de m'impliquer politiquement, pour défendre une société libre, où chacun peut déployer son potentiel nécessaire à son épanouissement qu'il soit professionnel, familial, culturel ou social.

POURQUOI AVOIR CHOISI LE PLR ?

Libre et responsable

Grâce à une formation professionnelle dans le domaine médical, suivie par un diplôme de gestion d'entreprise, j'ai fondé et dirigé une société active dans la communication médicale à l'âge de 23 ans. Une expérience formatrice, à laquelle les jeunes devraient être initiés plus largement. Mon intérêt pour la biologie et l'agriculture m'a réorienté vers le diplôme d'Ingénieure HES en viticulture-œnologie. Un choix objectivement « déraisonnable ». J'avais 28 ans, indépendante depuis longtemps : deux ans de stages préalables pas ou peu rémunérés, une matu obtenue simultanément en candidate libre, puis trois ans d'école

d'ingénieurs qu'il a fallu financer, au prix de constants sacrifices. Assumer les conséquences de ses choix est le principe même de la responsabilité individuelle : un fondamental PLR.

L'art de la conciliation

Mon diplôme en poche en 2001, j'ai exercé dans la recherche, l'enseignement puis la communication pour les différents domaines agronomiques, ainsi qu'en tant qu'œnologue indépendante tout en m'occupant de mes deux filles. Ces activités m'ont permis par exemple d'élaborer la stratégie Agriculture 2030 ou de présider l'organisation du 42^e Congrès mondial de l'Organisation internationale de la vigne et du vin à Genève en juillet 2019. Un parcours où l'art de la conciliation au quotidien impose une certaine résilience.

Rechercher le consensus

La profession que j'exerce depuis plus de 20 ans est à la croisée de disciplines techniques, scientifiques et économiques, soumise aux lois de la nature comme à celles du marché, aux prises avec les enjeux actuels : changement climatique, transition environnementale, habitudes de consommation, sécurité d'approvisionnement... Il faut pouvoir aborder les problèmes avec humilité. Mon parcours m'a permis de développer à la fois des qualités conceptuelles et la capacité d'agir de manière pragmatique, dans la réalité pratique. Il faut les deux en politique, où les décisions doivent tenir compte d'un ensemble de paramètres. La stabilité n'est pas faite pour durer, la maintenir suppose vouloir trouver des consensus.

QUE DIRIEZ-VOUS À L'HEURE DU BILAN ?

Mes priorités politiques n'ont pas changé : je défends une économie qui préserve tant le travail que notre patrimoine naturel, soutiens la vision d'un État agile, dont le rôle prioritaire est d'assurer sécurité et stabilité. Son action dans l'économie doit rester subsidiaire, privilégier les incitations et combattre la surenchère normative.

Durant cette législature, j'ai eu l'occasion de m'exprimer à de multiples reprises au Parlement fédéral et dans les médias, de m'engager sur des sujets qui touchent aussi bien la sécurité de l'approvisionnement que la recherche, l'agriculture, l'énergie, la culture, la numérisation ou encore la réforme indispensable de l'AVS adoptée en votation populaire en septembre 2022. Dans ce débat difficile et émotionnel, j'ai défendu l'avenir de cette assurance sociale dans une vision libérale et avec le souci de trouver une solution qui respecte l'équilibre économique et social. J'ai par ailleurs déposé différents objets directement au Conseil ou en commission qui ont été adoptés et permis des avancées pour la couverture sociale des paysannes, le don d'ovule, la mobilité des apprentis, la proportion de femmes dans les métiers MINT ou le soutien aux grands événements.

QUELS SONT VOS PROJETS PRIORITAIRES À BERNE ?

Pour une Suisse forte

J'entends poursuivre mon engagement pour une Suisse forte et ouverte sur le monde, afin d'assurer :

le travail et la prospérité, avec la défense de conditions-cadres favorables, le maintien d'une fiscalité raisonnable et responsable, une meilleure conciliation entre vie familiale et professionnelle ;

la formation, la recherche et l'innovation, avec le renforcement de notre système dual, le soutien à la formation professionnelle et à la formation continue, la défense de notre capacité de recherche et d'innovation, publique et privée, l'intégration de la Suisse dans les programmes internationaux (et notamment européens) de formation et de recherche ;

l'approvisionnement de notre pays, avec une agriculture à même de remplir sa mission et de nourrir notre population, un aménagement du territoire raisonnable et adapté aux enjeux futurs, la préservation de nos ressources, le développement de notre production indigène d'énergie et l'échange avec les réseaux étrangers, l'accès à des soins et des produits thérapeutiques en suffisance ;

la sécurité et la cohésion, avec un État fort et svelte, où l'économie de marché assume sa fonction sociale. Deux exigences qui se complètent.

LE MOT DE LA FIN : POURQUOI VOTER PLR LE 22 OCTOBRE ?

La droite genevoise a perdu son siège à la Chambre haute en 2007. Depuis 16 ans, les citoyennes et citoyens genevois attachés à une société libérale, fondée sur la propriété privée, la liberté contractuelle, le libre accès au marché, assurée par un États fort mais svelte ne sont plus entendus dans les projets et les décisions. Il est temps de rétablir cet équilibre.